Communiqué de presse



6 mai 2024

Exécution du plan de renforcement de la structure financière de Clariane - cession de l'activité Hospitalisation à Domicile (HAD) en France :

Paris, le 6 mai 2024 – Clariane (CLARIA.PA – ISIN FR0010386334): le Groupe annonce aujourd'hui avoir reçu une promesse d'achat de la part de la Fondation Santé Service et consenti une exclusivité en vue de la cession de l'ensemble de ses activités d'Hospitalisation à Domicile et Services de Soins Infirmiers à Domicile (HAD/SSIAD) en France. Cet accord intervient à l'issue d'un processus d'appel d'offres auquel ont participé plusieurs acteurs du secteur.

Reconnue d'utilité publique depuis 2013, La Fondation Santé Service est le premier acteur français de l'hospitalisation à domicile (HAD) et prend en charge et coordonne au sein de ses activités HAD, SSIAD et PSAD plus de 2.000 patients de tous âges atteints de pathologies aiguës ou chroniques, principalement en oncologie, soins palliatifs, plaies complexes, rééducation, périnatalité et gériatrie.

En complément de ses services de soins, la Fondation Santé Service a développé une activité de recherche et d'innovation axée sur les soins à domicile et les services d'hospitalisation à domicile.

Les activités cédées par le Groupe Clariane représenteraient 8 établissements d'hospitalisation à domicile, dont deux implantés en Ile de France, et 3 agences de service de soins infirmiers et d'aide à domicile. Elles emploient 309 personnes (équivalent temps plein) et ont réalisé en 2023 un chiffre d'affaires autour de €46,5 millions.

L'ensemble de ces établissements s'appuient sur des processus opérationnels de haut niveau répondant aux exigences attendues dans le cadre de l'exercice de ses missions et aux attentes des patients. A ce titre ils s'inscrivent dans les meilleurs standards de qualité de la Haute Autorité de Santé et de la norme ISO 9001 déployée par Clariane.

L'opération serait subordonnée à la finalisation de la documentation juridique ainsi que le transfert des autorisations administratives par les autorités de santé compétentes.

Le processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel concernées a été initié.

L'intégralité du produit net de cette vente servira au remboursement de la dette du Groupe.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe annoncé le 14 novembre 2023, qui comprend un programme de cessions d'actifs opérationnels et immobiliers ainsi que des partenariats en capital pour un montant attendu d'environ 1 milliard d'euros de produits de cessions bruts, destiné à réduire son endettement et son levier financier.

Avec cette opération, qui viendrait s'ajouter aux opérations déjà finalisées en mars et avril, au Royaume-Uni et aux Pays Bas, le Groupe réaliserait un peu plus de 40% de son programme total de cessions.

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public, et il n'y aura pas de vente de titres dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet Etat ou de cette juridiction. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions spécifiques. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Un prospectus relatif à l'augmentation de capital sera soumis par Clariane S.E. à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers avant le lancement effectif de l'augmentation de capital.

Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Dans ce communiqué, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées sur une base annuelle (2024/2023), et à périmètre et taux de change constants.

Les principaux indicateurs alternatifs de performance (IAP), tels que les notions « d'EBITDA », « d'EBIT », « d'endettement net » ou encore de « levier financier », font l'objet d'une définition accessible dans le Document d'Enregistrement Universel disponible sur le site internet de la société <u>www.clariane.com</u>



clariane

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris Section A depuis novembre 2006.

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Contacts investisseurs

Stéphane Bisseuil

Directeur des relations investisseurs +33 (0) 6 58 60 68 69 stephane.bisseuil@clariane.com

Contacts presse

Matthieu Desplats

Directeur des relations presse
06 58 09 01 61
matthieu desplats@clariane.com

Florian Bachelet

Responsable des relations presse 06 79 86 78 23 florian.bachelet@clariane.com

Julie Mary

Responsable des relations presse 06 59 72 50 69 iulie.marv@clariane.com